MAU EGYPTIEN

Le Mau égyptien est la seule race de chat domestique naturellement tacheté qu'on pense originaire de l'Égypte. Il est considéré comme un guépard miniature, ayant l'élégance et le raffinement de l'art égyptien antique. Le Mau égyptien est un chat actif et enjoué de taille moyenne et de condition physique parfaite. Les mâles adultes sont un peu plus gros que les femelles dans la plupart des cas.

I – CORPS/CONFORMATION (25)

(10) CORPS - Moyen long et étroit avec une profondeur de torse importante. La profondeur du corps doit être presque égale à la longueur des jambes. La poitrine doit être étroite, le dos doit être droit avec des omoplates proéminentes et il devrait y avoir un léger pli de peau dans la région abdominale.

(10) JAMBES & PIEDS – Les jambes doivent être minces et proportionnées au corps, avec les pattes postérieures légèrement plus longues. Les pieds sont petits et légèrement ovales. Les orteils des pattes postérieures sont très longs.

(5) QUEUE – Moyen long, épais à la base avec un léger effilement vers une extrémité émoussée

II – TÊTE (21)

(10) FORME ET PROFIL – Forme ovale sans plan plat, de longueur moyenne. Profil montrant un contour doux avec une légère remontée du pont du nez vers le front. Front de bonne taille avec une largeur suffisante entre les espaces. La largeur entre les oreilles doit être presque égale à la largeur de la base de l'oreille.

(7) OREILLES - De taille moyenne et modérément pointues. Placées bien en arrière sur la tête et pointant vers l'avant. L'avancement des oreilles vers le front donne une expression «inquiète» au visage.

(4) FORME DES YEUX - Assez grande et alerte, en forme d'amande avec une légère inclinaison vers les oreilles. Les ouvertures du crâne ne sont ni rondes ni orientales.

III – ROBE / LONGUEUR ET TEXTURE (5)

Robe soyeuse et de texture fine mais assez dense et résiliente au toucher. Poils, de longueur moyenne mais assez longs pour accueillir deux ou plusieurs bandes de tiqueté.

IV – COULEUR (49)

(15) COULEUR – Les couleurs reconnues sont argenté, bronze et fumé. Chacune de ces couleurs doit présenter un bon contraste entre la couleur du fond et le patron.

(9) COULEUR DES YEUX - Vert clair (vert groseille). Ambré est acceptée chez les jeunes chats jusqu'à l'âge de 1 ½ an.

(25) PATRON - Le front porte le caractéristique "M" et des marques de froncement de sourcils, qui deviennent des lignes entre les oreilles et descendent jusqu'à l'arrière du cou et deviennent idéalement des taches allongées le long de la colonne vertébrale jusqu'à la base de la queue. Une ligne assez solide continue le dessus de la longueur de la queue jusqu'à la pointe. Les joues sont barrées d'une ligne "mascara" qui part du coin externe de l'œil et continue le long du contour de la joue jusqu'à l'arrière de la tête. Une deuxième ligne commence au centre de la joue et s'incurve vers la ligne supérieure, la rencontrant presque sous la base de l'oreille (2 points).

Sur le haut de la poitrine, il y a un ou plusieurs colliers, brisés ou solides. Les motifs d'épaule sont des transitions entre les barres et les taches. Le devant supérieur des jambes sont assez fortement barrées et ne correspondent pas nécessairement l'une à l'autre. En s'approchant de l'extrémité du pied, la rupture des barres se fait en points allongés (5 points).

Les marques sur le corps doivent être repérées au hasard avec une légère variation de taille et de forme. Préférence accordée aux taches rondes et bien réparties. Le patron de chaque côté du corps ne correspond pas l'un à l'autre. Dessous du corps doit avoir des "boutons de veste" de couleur sombre contre la couleur du fond pâle (15 points).

Les hanches et les cuisses arrière doivent être une transition de points et de barres, devenant des barres sur les cuisses et redevenant des points allongés sur le bas des jambes. La queue est fortement barrée et a une pointe foncée (3 points).

V – CONDITION & ÉQUILIBRE

Le chat devrait être en excellente condition physique.

COULEURS RECONNUES

Argent, Bronze et Fumé.

OBJECTIONS	DÉDUIRE
• Oreilles droites plutôt que pointées vers l'avant	1-3
• Corps cobby ou oriental	1-5
• Queue courte ou comme un fouet	1-3
• Yeux petits, ronds ou orientaux	1-5
• Yeux ambrés chez les chats matures	1-3
• Taches sur le corps qui courent ensemble pour former un patron pommelé	1-8

DISQUALIFICATIONS

- Manque de taches ou peu de contraste
- Mauvaise couleur des yeux
- Queue coudée croche ou anormale
- Nombre incorrect d'orteils
- Tous autres motifs de disqualification décrits dans la description générale.

2023 - Canadian Cat Association / Association féline Canadienne

Voir la Préface Générale des règlements pour toutes disqualifications et objections additionnelles

ORIGINE DE LA RACE:	Naturelle
EXIGENCE POUR ENREGISTREMENT:	F1 permis si prouvé qu'il vient d'un pays d'origine
EXIGENCES POUR LA COMPÉTITION:	F2 permis.
ASCENDANCE RECONNUE:	Mau Egyptien
ACCOUPLEMENTS PERMIS :	Mau Egyptien

2014 05 01

2023 - Canadian Cat Association / Association féline Canadienne

MAU EGYPTIEN

BRONZE
ARGENT
FUMÉ

BRONZE

Robe: Couleur de fond bronze chaud sur la tête, les épaules, l'extérieur des pattes, le dos et la queue, étant la plus foncée sur la selle et s'éclaircissant de couleur chamois-fauve sur les côtés. Le dessous palit en un ivoire crémeux. Nez, lèvres et yeux entourés de brun foncé, avec le pont du nez brun. Haut de la gorge, menton et autour des narines blanc crème pâle.

Marquages: Brun-noir foncé avec un sous-poil brun chaud, montrant un bon contraste avec la couleur de fond plus claire.

Oreilles: Rose fauve avec les pointes brun-noir foncé.

Cuir du Nez: Rouge brique.

Coussinets: Noir ou brun foncé avec la même couleur entre les orteils s'étendant au-delà des pieds aux pattes postérieures.

Couleur des Yeux: Vert clair "vert groseille". Une teinte ambrée n'est acceptable que chez les jeunes adultes Jusqu'à l'âge d'un an et demi.

Objections: Taches sur le corps qui se rejoignent pour former des lignes de tabby.

Disqualifications: Manque de taches ou peu de contraste. Mauvaise couleur des yeux.

ARGENT

Robe: Couleur de fond argent pâle sur la tête, les épaules, l'extérieur des pattes, le dos et la queue. Le dessous palit en un argent pâle brillant. Nez, lèvres et yeux entourés de noir. Partie supérieure de la gorge, menton et autour des narines argent pâle clair, apparaissant blanc.

Marquages: Couleur charcoal avec un sous-poil blanc à argent pâle, montrant un bon contraste avec les couleurs de fond plus claires.

Ears: Gris-rosé avec les pointes noires.

Cuir du Nez: Rouge brique.

Coussinets: Noir avec du noir entre les orteils s'étendant au-delà des pieds aux pattes postérieures.

Couleur des Yeux: Vert clair "vert groseille". Une teinte ambrée n'est acceptable que chez les jeunes adultes Jusqu'à l'âge d'un an et demi.

Objections: Taches sur le corps qui se rejoignent pour former des lignes de tabby.

Disqualifications: Manque de taches ou peu de contraste. Mauvaise couleur des yeux.

FUMÉ

Robe: Couleur de fond argenté pâle sur la tête, les épaules, les pattes, la queue et le dessous; tous les poils doivent avoir une pointe noire. Nez, lèvres et yeux entourés de noir de jais. La partie supérieure de la gorge, le menton et autour des narines sont plus clairs.

Marquages: Noir de jais avec un sous-poil de blanc à argent pâle, avec un contraste suffisant avec la couleur de fond pour que le motif soit clairement visible.

Cuir du Nez: Noir.

Coussinets: Noir avec du noir entre les orteils s'étendant au-delà des pieds aux pattes postérieures.

Vibrisses: Noir.

Couleur des Yeux: Vert clair "vert groseille". Une teinte ambrée n'est acceptable que chez les jeunes adultes Jusqu'à l'âge d'un an et demi.

Objections: Taches sur le corps qui se rejoignent pour former des lignes de tabby.

Disqualifications: Manque de taches ou peu de contraste. Mauvaise couleur des yeux.

1992 01 01

2023 — Canadian Cat Association / Association Féline Canadienne

PREFACE GÉNÉRALE

Il est important de consulter le standard de race pour connaître les disqualifications spécifiques à chaque race. La liste suivante s'applique à toutes les races, sauf indication contraire.

REFUS DE TOUT TITRE (W/A) POUR :

1. Plus ou moins de cinq orteils sur chaque patte avant et quatreorteils sur chaque patte arrière (Pixie-Bobs sont exemptés de cette règle).
2. Des médaillons ou des boutons blancs ou du blanc sur les orteils, sauf s'ils font partie du patron de la couleur OU sauf s'il y a indication contraire dans le standard de race.
3. Un chat dégriffé. Les protège-ongles transparents sont permis.
4. Toute difformité ou défiguration - héréditaire, congénitale ou acquise. Les chats domestiques sont exempts de cette disqualification.
5. Chat montrant des signes d'intention de tromper (ex. présence de poudre ou de craie dans le pelage à la suite du toilettage, utilisation de teinture, de rinçages colorés ou d'autres moyens de dissimulation de couleur, ponçage ou rasage).
6. Tout chat qui, sans provocation, attaque un juge ou une autre personne dans l'enceinte du ring, sera considéré comme violent et doit être disqualifié (D.V. Disqualifié, Vicieux).
7. Kink, visible ou invisible. Kink est défini comme une déflexion rigide dans la ligne de la queue, visible ou non. Les petites bosses non-visibles ou des dépôts de calcium sont considérées comme une objection. Veuillez-vous référer aux standards de chaque race pour connaître les exceptions à cette règle.
8. Mauvaise couleur des yeux (sauf indication contraire dans le standard de la race).
9. Les yeux croisés pour toutes les races. Les chats domestiques sont exempts de cette disqualification.
10. Malocclusion de la mâchoire.
11. Le monorchidie (absence d'untesticule) ou cryptorchidie (absence des deux testicules) sont des motifs de refus de récompense dans les classes championnat (mâle non-castré) ou miscellaneous (mâle non-castré).
12. Tout chat qui obtient moins de 90 points sur le standard derace.

FACTEURS À CONSIDÉRER :

1. Un menton faible, fuyant ou proéminent est une faute grave. Des déductions doivent être faite pour le menton, le profil et l'équilibre de la tête.
2. Il faut permettre le fait que les mâles ont des bajoues. De façon générale, les mâles sont proportionnellement plus gros que les femelles.
3. Tenir compte des variations saisonnières de la fourrure.
4. Pour les chatons et jeunes adultes, permettre des marques pâles de tabby, sauf si ces marques font parties de la description de la couleur.
5. Il convient de tenir compte de la couleur immature des yeux et du pelage chez les chatons et les jeunes chats.
6. L'excellence d'un aspect du standard ne doit pas surpasser l'importance d'une déficience d'un autre. Dans la mesure où le standard décrit spécifiquement les différentes parties de l'apparence du chat, les juges doivent effectuer leur travail conformément à ces spécifications.
7. Chaque chat inscrit doit posséder le poids, la condition et l'équilibre appropriés à sa race. L'équilibre est l'image physique entière du chat. Le chat doit être équilibré et aucune qualité particulière ne devrait être dominante. Le juge ne doit pas déduire plus de points que le total déterminé au standard du chat pour cette qualité.
8. Les juges doivent pénaliser ou disqualifier NFA (No Further Awards) un chat pour une mauvaise condition due à la maladie ou aux mauvais soins.
9. Si un animal inscrit se présente avec des puces, des champignons, des acariens des oreilles, etc., le juge doit le disqualifier (NFA) et en informer le responsable de l'exposition.
10. Une femelle manifestement enceinte ou allaitante sera disqualifiée NFA. (Aucun autre prix).
11. L'éclairage naturel doit être disponible si possible. Il faut tenir compte que l'éclairage artificiel peut changer la couleur des yeux ou de la fourrure.
12. Un chat présenté au ring démontrant des effets visibles d'un sédatif (par exemple, troisième paupière apparente, yeux vitreux, incapacité à se tenir debout ou assis, manque de coordination ou de contrôle musculaire) ne sera pas récompensé. Le juge inscrira la mention « Aucune autre récompense NFA (No Further awards) dans son livre de jugement.
13. Tout chat trop nerveux ou difficile pour être manipulé par le juge ou le propriétaire/agent doit être disqualifié (D.U.H. – Disqualifié, Incapable d'être manipulé).
14. Un juge peut disqualifier tout chat dont le propriétaire ou son agent attire l'attention sur lui-même ou sur son animal lorsqu'il le place dans le ring de jugement, ou à tout moment pendant le jugement. Les juges doivent inscrire la mention DLE « Disqualifié, Manque d'étiquette » dans leur livre.
15. S'il y a erreur de la couleur ou du patron, avec la permission du propriétaire, le chat doit être transféré dans sa propre classe.
16. Les chats en convalescence après une intervention chirurgicale ou une blessure récente, dont l'incision ou la plaie n'est pas complètement cicatrisée, les points de suture récemment retirés, etc., doivent être disqualifiés NFA (Aucun autre prix).

2026 05 01